

# **RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE**

## **EAU POTABLE - 2024**





# Édito du Président

L'accès à une eau potable de qualité est aujourd'hui un acquis sur notre territoire, mais il repose sur un équilibre de plus en plus fragile. Sécheresses, pollution des ressources, vieillissement des réseaux : les défis sont nombreux et exigent une gestion responsable, rigoureuse et tournée vers l'avenir. Face à ces enjeux, notre service public de l'eau se mobilise chaque jour pour préserver la ressource, garantir un service fiable pour tous les usagers et maintenir un prix accessible.

En 2024, le Syndicat Intercommunal d'Eau Potable Valloire-Galaure a poursuivi ses efforts pour moderniser son réseau, suivre de près la ressource, et améliorer encore le fonctionnement du service. Nous avons également engagé une réflexion sur notre mode de gestion, avec pour objectif de toujours mieux maîtriser les coûts et renforcer notre capacité d'action locale.

Ce rapport sur le prix et la qualité du service (RPQS) est l'occasion de vous présenter, de manière transparente, les chiffres clés de l'année écoulée : consommation, rendement, qualité de l'eau, investissements réalisés... Il reflète l'engagement quotidien de nos équipes, aux côtés de notre délégataire VEOLIA, pour un service de proximité, efficace et durable.

Je vous invite à le parcourir comme un véritable bilan de notre action, mais aussi comme un outil de compréhension de ce bien commun qu'est l'eau potable.

*David Bouvier, Président du SIEP Valloire-Galaure*



# Table des matières

Édito du Président .....	3
Carte d'identité du Syndicat .....	5
Préambule.....	6
Ressources et qualité de l'eau.....	8
Fonctionnement du réseau .....	10
Rendement du réseau de distribution .....	10
Indices linéaires : une mesure au kilomètre.....	10
Prix de l'eau.....	13
Relation aux usagers.....	15
Investissements et projets.....	16
Le renouvellement des canalisations.....	16
Finances.....	17
Le budget de fonctionnement .....	17
Le budget d'investissement .....	17
Annexes.....	19
Annexe 1 : Tableau récapitulatif des indicateurs.....	19
Annexe 2 : Consommations annuelles par commune en 2023 et 2024 .....	20

# Carte d'identité du Syndicat



# Préambule

Le Syndicat Intercommunal d'Eau Potable Valloire-Galaure (SIEPVG) assure l'alimentation en eau potable de 20 communes situées dans le Département de la Drôme. Ce service public dessert 12 162 abonnés, soit une population d'environ 29 970 habitants pour l'année 2024.

Le territoire du syndicat est à cheval sur deux vallées aux enjeux spécifiques : la Valloire et la Galaure.

Sur le bassin de la Valloire, les captages d'eau potable sont vulnérables aux pollutions d'origine humaine, du fait de la grande réactivité de la nappe des alluvions dans laquelle ils sont forés (nappe proche de la surface).

Le bassin de la Galaure, quant à lui, est soumis à de fortes pressions quantitatives. Les besoins en eau y excèdent régulièrement les capacités de recharge naturelle des nappes, rendant la gestion de la ressource particulièrement délicate, notamment en période estivale.

Avec un réseau de distribution de plus de 728 kilomètres, le syndicat veille à assurer une alimentation fiable et durable sur l'ensemble du territoire. La gestion du service est confiée à Véolia, dans le cadre d'une délégation de service public.

Dans un souci constant de suivi technique et d'efficacité hydraulique, 48 compteurs de sectorisation sont installés sur le réseau. Tous sont équipés de dispositifs de télétransmission, permettant un suivi en temps réels des volumes distribués. Ces équipements contribuent à améliorer significativement le rendement du réseau et à détecter plus rapidement d'éventuelles fuites ou anomalies.

L'organisation du syndicat est structurée autour de trois pôles complémentaires :

- Un **pôle technique**, chargé des travaux et de la sécurisation des infrastructures.
- Un **pôle préservation**, dédié à la protection de la ressource et à l'animation de démarches environnementales
- Un **pôle général**, assurant les fonctions de direction, de gestion administrative et comptable.



5

Nombre de Km de  
canalisations renouvelées  
par an



20

Nombre de réservoirs



728

Longueur du réseau en Km



116

Consommation moyenne L/  
Hab/Jour



73%

Rendement



29k

# Ressources et qualité de l'eau

L'eau distribuée sur le territoire du SIEP Valloire-Galaure provient exclusivement de forages souterrains, répartis sur plusieurs sites. En 2024, six forages ont été utilisés, avec une évolution notable dans la répartition des volumes entre les deux forages du captage de Manthes, qui puisent à des profondeurs différentes.

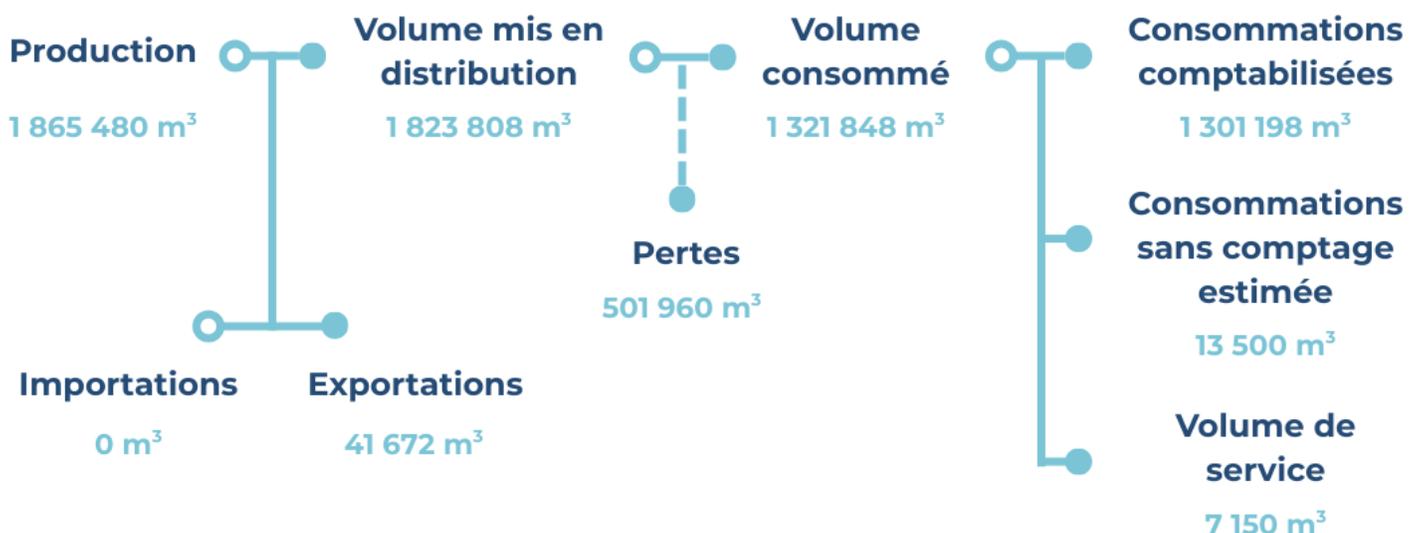
Jusqu'en 2023, les volumes captés sur le site de Manthes étaient comptabilisés dans leur globalité sans distinction entre le forage profond et le nouveau puits dit « superficiel ». Depuis 2024, ces volumes sont désormais dissociés afin de mieux suivre et maîtriser l'usage de chaque ressource. Cette évolution explique l'apparition d'un volume de 401 411 m<sup>3</sup> pour le forage "Île – Puits récent" et, en parallèle, la baisse du volume associé au forage profond. Il ne s'agit donc pas d'un transfert physique de ressource, mais bien d'un changement de méthode de comptage.

Sur le plan sanitaire, la qualité de l'eau distribuée reste exemplaire :

- Conformité microbiologique : 100 %
- Conformité physico-chimique : 96.2%%

Ces résultats sont garantis par un dispositif d'autosurveillance en continu, complété par les contrôles réguliers menés par l'Agence Régionale de Santé (ARS).

En parallèle, le syndicat poursuit ses actions de préservation de la ressource, notamment autour des captages prioritaires. Ces actions s'appuient sur la sensibilisation des acteurs agricoles, à travers son pôle de préservation de la qualité de l'eau, avec l'objectif de réduire les pressions diffuses sur les aires d'alimentation.



<b>Ressource et implantation</b>	<b>Volume prélevé durant l'exercice 2023 en m<sup>3</sup></b>	<b>Volume prélevé durant l'exercice 2024 en m<sup>3</sup></b>	<b>Variation en %</b>
Forage LE CHATEAU (Calaveyson)	165 934	169 123	1,9%
Forage VERMEILLE (St-Martin-d'Août)	245 316	233 107	-5%
Forage LES SERVES (St-Uze)	145 295	149 711	3%
Forage PRES NOUVEAUX (Albon)	373 705	361 844	-3,2%
Forage ILE-PUITS RECENT (Manthes)	0	401 411	____%
Forage ILE FORAGE PROFOND (Manthes)	956 892	572 268	-40,2%
Total	1 887 142	1 887 464	0%

# Fonctionnement du réseau

## Rendement du réseau de distribution

En 2024, 1 865 480 m<sup>3</sup> d'eau ont été mis en distribution sur le territoire du SIEP Valloire-Galaure. La consommation enregistrée auprès des abonnés s'élève à 1 321 848 m<sup>3</sup>, tandis que 39 335 m<sup>3</sup> ont été exportés vers des territoires voisins dans le cadre d'échanges inter-réseaux. Le rendement du réseau atteint ainsi 73,1%.

L'ensemble de ces indicateurs est suivi régulièrement pour piloter les choix d'investissement et améliorer la performance globale du service.

Le rendement du réseau correspond à la part de l'eau injectée dans le réseau qui est réellement utilisée (consommée par les abonnés ou envoyée à un autre service). Autrement dit, c'est un indicateur qui mesure les pertes d'eau dans les canalisations (fuites, défauts de comptage, vols...).

- En 2023, le rendement était de 71,9 %
- En 2024, il s'élève à 73,1 %

Cette progression, même modeste, est encourageante. Elle signifie que moins d'eau est perdue entre sa production et sa consommation. C'est le résultat d'un travail constant de surveillance, de détection de fuites et de renouvellement ciblé des canalisations.

Le rendement primaire — c'est-à-dire le rapport entre les volumes effectivement vendus et les volumes distribués — s'améliore également :

- 70,9 % en 2023
- 71,3 % en 2024

## Indices linéaires : une mesure au kilomètre

Pour compléter l'analyse, le syndicat suit également deux indicateurs clés de performance technique :

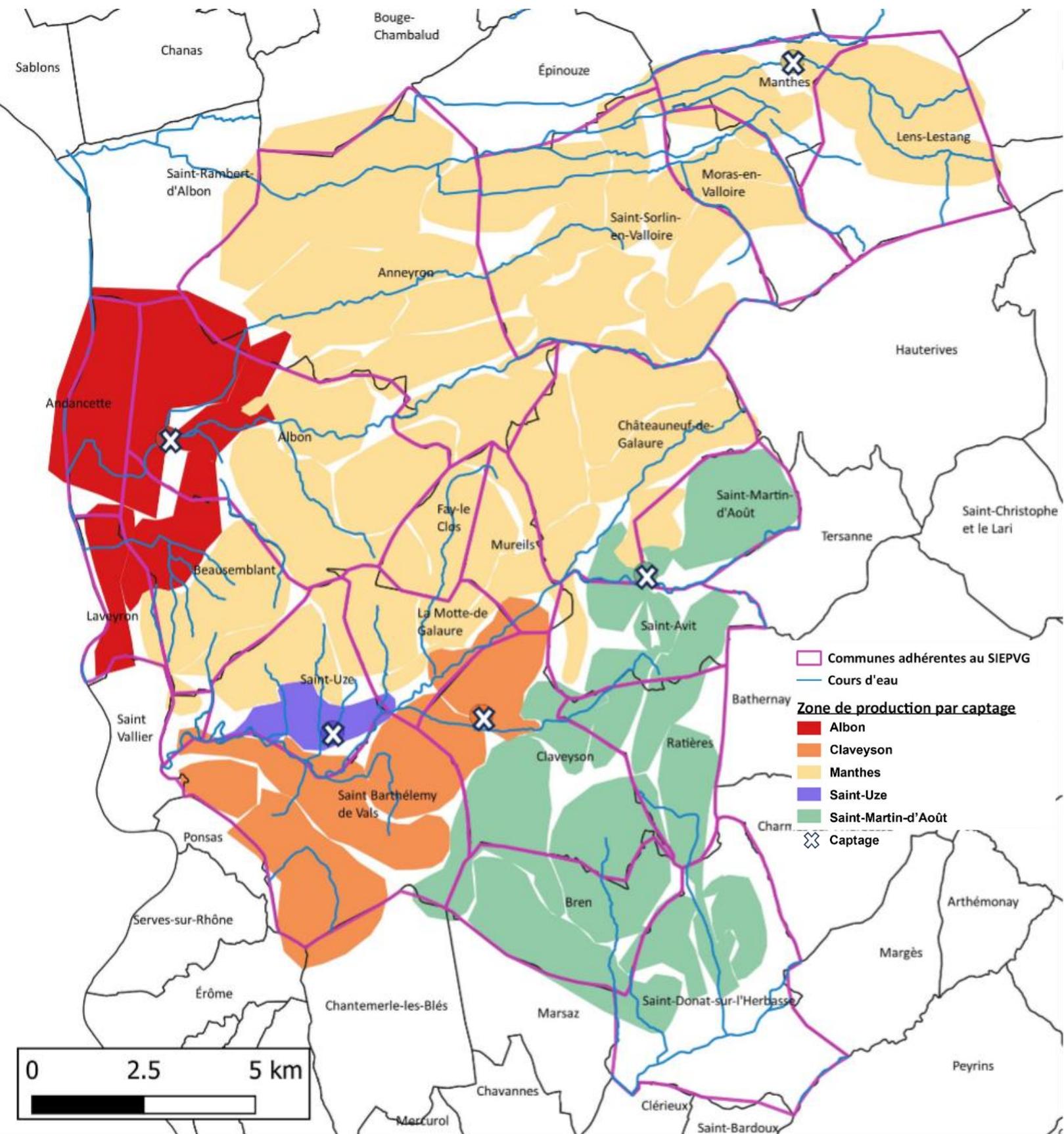
- L'indice linéaire de pertes (volume perdu par km de réseau et par jour) est de 2,1 m<sup>3</sup>/j/km en 2024, contre 2,2 en 2023. Ce léger recul confirme une tendance à la stabilisation des pertes sur un réseau vaste de 700 km.
- Le taux de renouvellement du réseau progresse significativement pour atteindre 0,63%, soit près du double du taux de 2023 (0,35%). Ce chiffre reste inférieur au seuil recommandé pour un renouvellement durable (environ 1% par an), mais marque un effort croissant en matière d'investissement dans l'entretien du patrimoine.

Pour mieux évaluer la performance sur le réseau, plusieurs indicateurs sont ramenés à la distance (par km de canalisation), ce qui permet une comparaison et un pilotage plus précis.

Indicateur	2023	2024	Evolution
Indice de consommation autorisée (m <sup>3</sup> /jour/km)	5.57	5.58	Stable
Indice de volumes non comptés (m <sup>3</sup> /jour/km)	2.2	2.1	Amélioration
Indice de pertes en réseau (m <sup>3</sup> /jour/km)	2.2	2.1	Amélioration

Ces chiffres confirment que la quantité d'eau perdue est en légère baisse, reflétant une meilleure maîtrise du réseau, grâce à :

- Un renouvellement des canalisations fuyardes,
- Une meilleure détection des fuites,
- Une gestion technique plus fine.



Carte de provenance de l'eau sur le territoire par captage

# Prix de l'eau

Le prix de l'eau potable correspond à l'ensemble des coûts nécessaires pour capter, traiter, distribuer l'eau et entretenir les réseaux, auquel s'ajoute les taxes réglementaires. Il est réparti entre trois composantes principales :

- La part de la collectivité (SIEP Valloire-Galaure),
- La part du délégataire (VEOLIA, dans le cadre de la délégation de service public),
- Les taxes et redevances fixées par l'État ou les Agences de l'eau.

Facture type (120 m <sup>3</sup> )	Au 01/01/2024 en €	Au 01/01/2025 en €	Variation en %
Parte de la collectivité			
Part fixe annuelle	34,00	45,00	32,4 %
Part proportionnelle	86,40	96,00	11,1 %
Montant HT de la facture de 120 m <sup>3</sup> revenant à la collectivité	120,40	141,00	17,1 %
Part du délégataire			
Part fixe annuelle	48,1	49,88	2,6 %
Part proportionnelle	84,44	86,65	2,6 %
Montant HT de la facture de 120 m <sup>3</sup> revenant au délégataire	133,05	136,53	2,6 %
Taxes et redevances			
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'Eau)	8,40	—	— %
Redevance de pollution domestique (Agence de l'Eau)	33,60	—	— %
TVA	16,25	15,26	- 6,1 %
Montant des taxes et redevances pour 120 m <sup>3</sup>	58,25	72,23	24 %
<b>Total</b>	<b>311,70</b>	<b>349,76</b>	<b>12,2 %</b>
Prix TTC au m <sup>3</sup>	2,60	2,91	11,9 %

Depuis plusieurs années, le SIEP Valloire-Gaure ajuste progressivement le prix de l'eau pour renforcer son autonomie financière et anticiper les besoins croissants en investissement. Cette démarche s'inscrit dans un contexte de hausse généralisée des coûts de travaux (matériaux, énergie, sous-traitance) et d'un besoin accru de renouvellement du réseau.

La mise en œuvre du schéma directeur d'alimentation en eau potable (SDAEP), en cours d'élaboration, viendra préciser les priorités d'investissement à long terme. Il est d'ores et déjà estimé qu'il serait nécessaire de renouveler 8 à 9 km de canalisations par an pour répondre aux préconisations de l'Agence de l'Eau — un objectif qui implique une évolution structurée des recettes.

En 2025, une réflexion globale sera engagée pour adapter la tarification de l'eau aux enjeux de sobriété et de justice sociale, tout en garantissant les moyens d'assurer un service public durable et résilient.

# Relation aux usagers

Dans le cadre de sa mission de service public, le **Syndicat Intercommunal Eau Potable Valloire-Galaure** assure l'accueil des usagers selon les modalités suivantes :

- **Accueil physique et téléphonique** : du lundi au vendredi, de **9h00 à 12h00** et de **14h00 à 17h00**.
- **Sur le site internet** : une page internet dédiée au Syndicat est accessible en permanence, permettant aux usagers de formuler leurs demandes ou signalements.

10 Place Camille Gervais  
26140 Anneyron

**04 75 31 51 45**

Le délégataire **Véolia** assure également :

- **Accueil physique** : du lundi au vendredi, de **9h00 à 12h00**, à l'agence de **Châteauneuf de Galaure**
- **Accueil téléphonique** sur la plateforme : joignable au **09 69 32 34 58**
- **Service d'astreinte** : disponible **24heures sur 24 et 7 jours sur 7** pour le traitement des urgences relatives à la distribution d'eau potable.



ou rendez-vous sur  
[votre espace client Veolia](#)

# Investissements et projets

Garantir un service public de l'eau fiable et durable passe par un suivi rigoureux de l'état du réseau et de ses performances. Le SIEP Valloire-Galaure utilise plusieurs indicateurs pour mesurer l'efficacité de la distribution, repérer les pertes d'eau, surveiller le niveau de consommation et évaluer les efforts de renouvellement des canalisations. Ces éléments sont cruciaux pour anticiper les besoins futurs et optimiser les investissements.

## Le renouvellement des canalisations

Un réseau vieillissant devient plus vulnérable aux fuites, pannes ou incidents. Pour éviter cela, le syndicat renouvelle régulièrement les sections les plus anciennes ou les plus fragiles.

En 2024, le taux moyen de renouvellement du réseau d'eau potable est de 0,63 %. Cela signifie que près de 4,4 km de canalisations ont été remplacés ou réhabilités cette année (sur les 700 km du réseau).

*À titre de comparaison :*

- En 2023 : 0,35 %
- En 2022 : 0,23 %
- En 2021 : 0,50 %
- En 2020 : 0,48 %

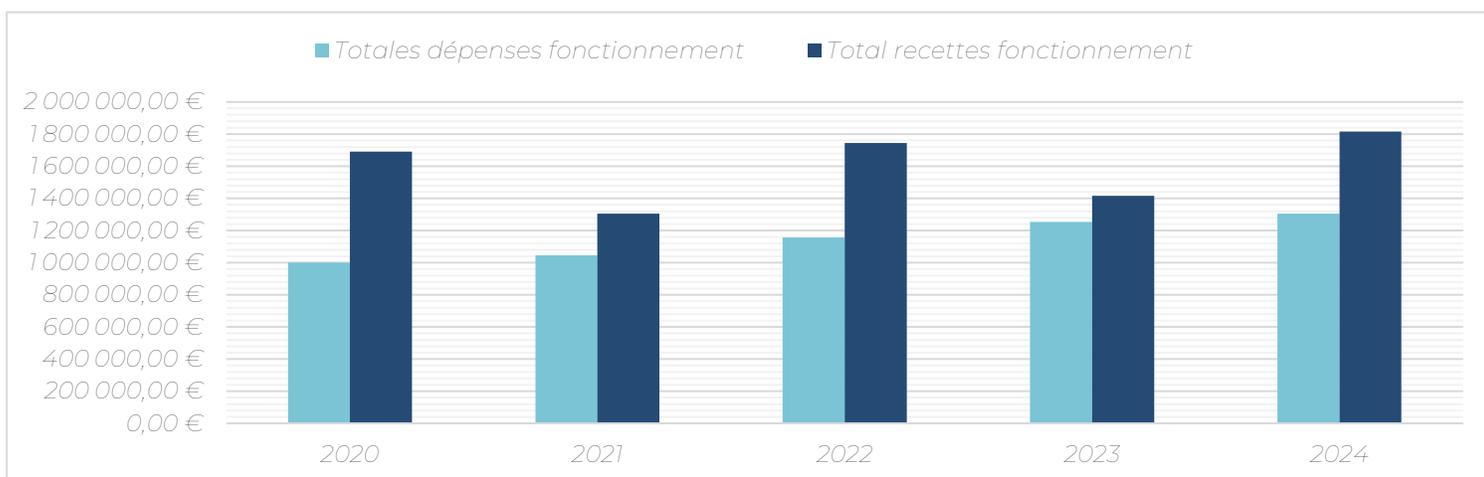
*Bilan sur 5 ans :*

21 kilomètres de canalisations ont été renouvelés. Cela inclut les remplacements à l'identique, les renforcements structurels et les réhabilitations, hors branchements individuels.

Ce taux reste inférieur à l'objectif idéal (environ 1 %/an), mais montre une progression significative et une volonté affirmée du syndicat d'investir davantage pour limiter les pertes, améliorer la qualité du service et préserver la ressource.

# Finances

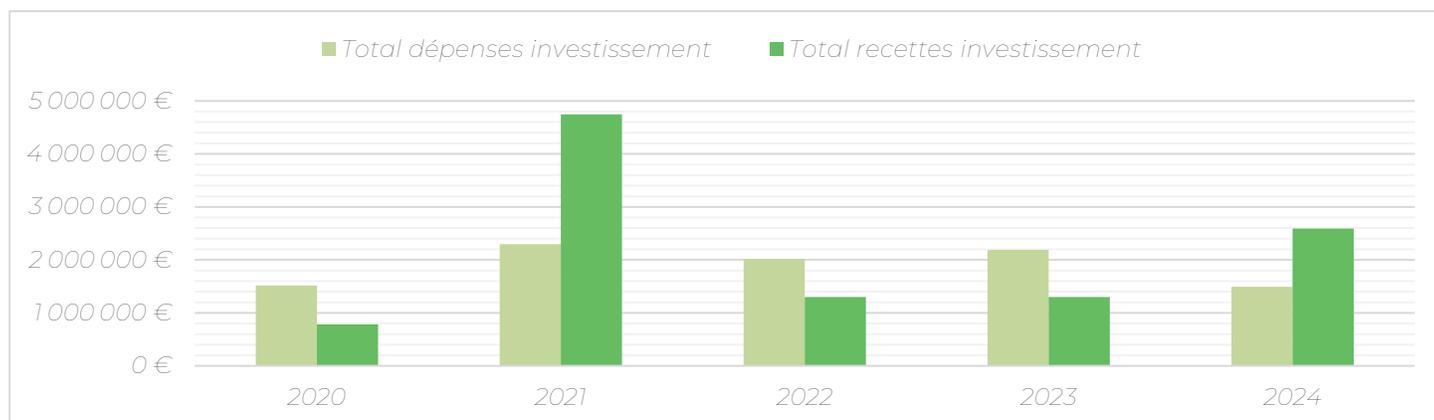
## Le budget de fonctionnement



L'année 2023 marque une légère baisse du surplus de fonctionnement par rapport aux années précédentes, ce qui peut indiquer une hausse des coûts ou une stabilisation des recettes. En 2024, les recettes repartent à la hausse, consolidant l'excédent de fonctionnement.

Cette évolution témoigne d'une gestion financière maîtrisée, avec une couverture systématique des dépenses par les recettes, garantissant ainsi la stabilité financière du service.

## Le budget d'investissement



Les recettes d'investissement du SIEP Valloire-Galaure présentent d'importantes variations entre 2020 et 2024, en lien avec des événements financiers spécifiques. Le pic de 2021 (4,75 M€) s'explique par la souscription d'un emprunt de 2 M€, permettant de soutenir les

investissements en cours. En 2024, la hausse des recettes (2,59 M€) résulte principalement de la récupération de subventions attribuées pour des projets des années précédentes. Pendant ce temps, les dépenses d'investissement restent relativement stables, ajustées en fonction des financements disponibles. Toutefois, elles devraient repartir à la hausse dès l'an prochain, suite aux orientations définies dans le Schéma Directeur, qui identifiera les priorités en matière de modernisation et d'extension du réseau.

## L'état de la dette

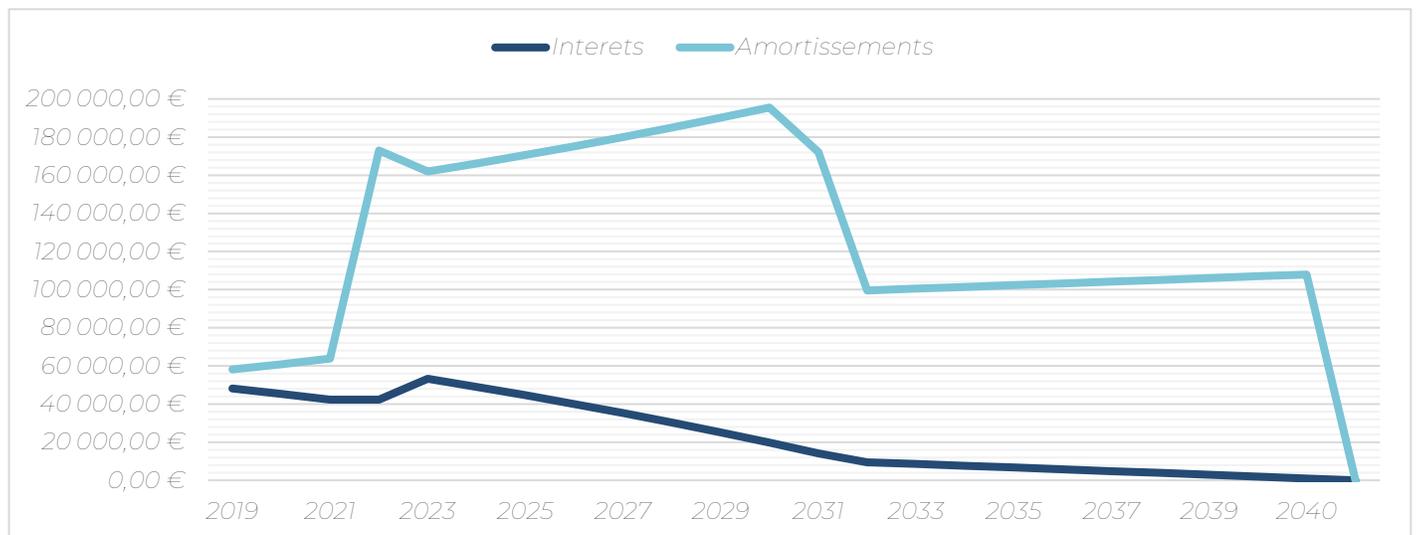
Au 31 décembre 2024, le Syndicat Intercommunal d'eau Potable Valloire-Galaure dispose de trois emprunts en cours :

- Un emprunt d'un montant initial de 2 000 000 €,
- Un emprunt d'un montant initial de 1 000 000 €,
- Un emprunt d'un montant initial de 400 000 €.

A la clôture de l'exercice 2024, les encours restant dus sont les suivants :

- Emprunt de 2 000 000 € : reste à rembourser 1 709 616.50 €
- Emprunt de 1 000 000 € : reste à rembourser 445 686.17€
- Emprunt de 400 000 € : reste à rembourser 171 956.04€

Le suivi de ces encours s'inscrit dans une gestion financière prudente, visant à assurer la pérennité du service tout en maîtrisant l'évolution de l'endettement.



# Annexes

## Annexe 1 : Tableau récapitulatif des indicateurs

		Exercice 2023	Exercice 2024
	<b>Indicateurs descriptifs des services</b>		
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	29 707	29 678
D102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 [€/m <sup>3</sup> ]	2,6	2,91
	<b>Indicateurs de performance</b>		
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	98,5%	100%
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	98,6%	96,2%
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	110	110
P104.3	Rendement du réseau de distribution	71,9%	73,1%
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés [m <sup>3</sup> /km/jour]	2,2	2,1
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau [m <sup>3</sup> /km/jour]	2,2	2,1
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0,35%	0,63%
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	80%	80%
P109.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m <sup>3</sup> ]	0,0016	0,0019

## Annexe 2 : Consommations annuelles par commune en 2023 et 2024

